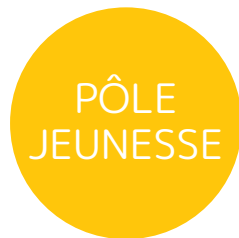




GroupeSOS



CENTRE ÉDUCATIF
RENFORCÉ
(CER)

NOUS CONTACTER

🕒 Du lundi au vendredi
7H - 14H

📍 Quartier M'romouhou
97620 - BANDRÉLÉ

☎ Secrétariat : 06 39 40 02 54
Chef de service : 06 39 21 96 28

Cliquer ou coller
sur Youtube
pour en
savoir plus !

📺 mlezimaore

CER -Présentation générale
CER -La rupture - L'Ilot Mtsamboro
CER -La rupture - La via ferrata
CER -La remobilisation
CER -La réinsertion

SIEGE DE L'ASSOCIATION
6 Rue du Jardin Fleuri
Cavani 97600 Mamoudzou
MAYOTTE

Tél : 02 69 61 64 00
Fax : 02 69 62 10 85

secretariat@mlezi-maore.com
www.mlezi-maore.com
f mlezimaore
mlezimaore976



Direction de
la protection judiciaire
de la jeunesse

Mlezi Maore est une association du GROUPE SOS



GroupeSOS

CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ (CER)

Par arrêté préfectoral du 20 juillet 2018, l'association Mlezi Maore est autorisée à créer un Centre Éducatif Renforcé (CER). L'établissement est agréé pour 8 jeunes de 13 à 18 ans, placés par un magistrat dans le cadre du Code de la Justice Pénale des Mineurs, par session de 4 mois et demi.

Le CER a pour mission d'imposer une rupture du mineur avec son environnement initial, et d'accompagner chaque jeune dans la construction de son projet de vie.



NOS MISSIONS

- **Observer et évaluer** le mineur dans le cadre d'un collectif organisé selon des règles de vie cadrantes et dans le respect de leur obligations judiciaires.
 - **Construire** un projet personnalisé : éducatif, pédagogique et thérapeutique, en y incluant le plus possible le mineur et sa famille afin de favoriser son inclusion social.
- **Travailler** une conscientisation du passage à l'acte délictuel, afin de permettre au mineur de mesurer et de comprendre ses difficultés à contenir son agressivité.
- **Proposer** au résident d'autres modalités de relations aux autres et de gestion de ses émotions afin d'être accepté en société.
- **Préparer** l'orientation et la sortie du dispositif en étroite collaboration avec le service de la PJJ.

NOS ACTIVITÉS

- **Activités éducatives**

➤ Apprentissage de la vie en communauté, de l'empathie, des valeurs du vivre ensemble, du respect des autres, de la citoyenneté, du secourisme ...

- **Activités sportives**

➤ Randonnée, cyclisme, boxe...

- **Activités scolaires**

➤ Cours élémentaires, remise à niveau...

- **Activités éco-responsables**

➤ Entretien des espaces naturels, soins des animaux...

- **Activités semi-professionnels**

➤ Apprentissage des codes du milieu du travail, posture et tenue professionnelle, habilité manuelle...

NOTRE PUBLIC

Le public visé par le CER concerne des garçons âgés de 13 à 18 ans.

Le dispositif a été conçu pour les mineurs délinquants multirécidivistes en grande difficulté ou en voie de marginalisation. Mais il peut aussi s'adresser à des mineurs primo-délinquants ne relevant pas d'une prise en charge collective traditionnelle.

Les mineurs accueillis connaissent des difficultés multiples (familiales, de santé, sociale, déscolarisation, conduite à risque...) mais aussi, parfois, des problèmes de santé psychique.



© Photographie prise par un jeune de la 6ème session.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Nous travaillons sur la base de sessions d'une durée de 4 mois et demi, qui est composée de 3 étapes suite à la semaine d'accueil :

